

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



**Commission
pour l'indemnisation
des victimes
de spoliations intervenues
du fait des législations
antisémites en vigueur
pendant l'Occupation**

CIVS

Les chiffres clés

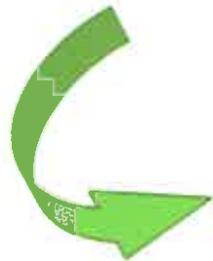
Février 2016

Février 2016

L'indemnisation

Nombre de décisions

34 481



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
506 106 558 €

CIYS

Février 2016

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 148

Dossiers matériels : **19 359**

Dossiers bancaires : **9 789**



Comptes bancaires attestés
À l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
16 853

CIYS

Février 2016

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

*(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)*

Dossiers dans lesquels des BCM ont
été revendiqués

3 232

Dossiers indemnisés mentionnant
une ou des œuvres d'art

276



33 612 157 € indemnisés pour des
dossiers mentionnant des œuvres d'art
et des instruments de musique

CIVS

Février 2016

Le site Internet

Pages consultées sur le site
www.civs.gov.fr en février 2016

3 301

Evolution du nombre annuel de visites
Depuis le début de l'année

9 919
(2 292 en 2015)

The logo for CIVS, consisting of the letters 'CIVS' in a bold, white, sans-serif font, set against a green rectangular background with a slight gradient and a drop shadow effect.